OEA/Ser.W

CIDI/doc. 382/23 rev. 2

 27 avril 2023

 Original: anglais

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

**DE LA DIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINE**

 **DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

Washington, D.C., 5 mai 2023

(Approuvé par le CIDI lors de la réunion ordinaire tenue le 25 avril 2023)

1. **Antécédents**

Conformément au Règlement de la Commission interaméricaine pour le développement intégré (CIDI), les Commissions interaméricaines du CIDI ont pour but de coordonner la mise en œuvre du dialogue ministériel interaméricain dans leurs domaines de compétence respectifs en assurant le suivi des décisions prises aux réunions des ministres et/ou hauts fonctionnaires du secteur concerné, d’identifier des initiatives multilatérales pertinentes et de contribuer à la mise en application des politiques de l’Organisation des États Américains (OEA) en matière de partenariat pour le développement, conformément au Plan stratégique intégral de l’Organisation.

Les Directives générales relatives aux processus ministériels sectoriels dans le cadre du CIDI établissent que le but des réunions des commissions interaméricaines sont : « (i) d’examiner l’état d’avancement et la mise en œuvre des mandats ministériels (mise en œuvre du Plan d’action et du Plan de travail) ; (ii) d’analyser les tendances régionales et mondiales en la matière et d’évaluer la pertinence du travail de l’OEA dans les domaines de priorité ; (iii) de décider du ou des thèmes qui seront abordés lors de la prochaine réunion ministérielle et de donner des directives au Secrétariat pour la rédaction de l’avant-projet d’ordre du jour annoté ; et (iv) de recevoir les annonces officielles de la part des pays souhaitant accueillir la prochaine réunion ministérielle… »

1. **Objectif de la réunion**

L’objectif de la dixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (dixième COMCYT) est : (i) d’examiner l’état d’avancement et la mise en œuvre des mandats ministériels contenus dans la Déclaration de la Jamaïque (2021) et dans le Plan de travail 2022-2024 de la COMCYT; (ii) de recueillir des informations de la part des États membres, des organisations internationales ayant un mandat similaire, des universités et des partenaires pertinents du secteur privé afin d’analyser les tendances régionales et mondiales dans le domaine de la science et de la technologie et d’évaluer la pertinence des activités de l’OEA dans les domaines de priorité; (iii) de donner des informations et des directives au Secrétariat pour l’élaboration d’un livre blanc, un document d’information issu des contributions et des consultations, document qui, à son tour, servira de base pour le thème et l’ordre du jour de la prochaine réunion ministérielle; iv) de recevoir des orientations et des recommandations des États membres en vue d’apporter des modifications au Plan de travail 2022-2024 de la COMCYT, si besoin est; v) de recevoir les annonces officielles des États membres désireux d’accueillir la prochaine réunion ministérielle.

1. **POINTS PROPOSÉS**

Les points proposés pour le projet d’ordre du jour de la dixième COMCYT sont les suivants :

1. **Adoption du projet d’ordre du jour et du projet de calendrier de la réunion.** Conformément à l’article 24 du Règlement des commissions interaméricaines du CIDI, un projet d’ordre du jour et un projet de calendrier ayant pour objet d’organiser les réunions et les débats seront examinés aux fins d’approbation.

**2. Durée de la réunion.** Les États membres examineront, aux fins d’approbation, les heures attribuées à la réunion.

**3**. **Rapport d’activités sur la mise en œuvre des mandats et des engagements figurant dans la Déclaration de la Jamaïque et dans le Plan de travail 2022-2024 de la COMCYT**.

Conformément à l’article 9 du Règlement des commissions interaméricaines du CIDI, le Secrétariat général de l’OEA dispense son soutien à la COMCYT en qualité de Secrétariat technique.

Le Secrétariat technique de la COMCYT présente un rapport sur les résultats obtenus et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de la Jamaïque « **Mobiliser la puissance de la science et des technologies transformatrices pour faire avancer nos communautés »,** adoptée par la sixième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie, qui s’est tenue les 7 et 8 décembre 2021, et du Plan de travail 2022-2024 de la COMCYT approuvé par la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement le 2 février 2023.

**4. Mise en commun de connaissances et de bonnes pratiques concernant les sujets d’intérêt et les priorités établis par les États membres et énoncés dans la Déclaration de la Jamaïque et dans le Plan de travail 2022-2024 de la COMCYT.**

Les États membres et les partenaires de la COMCYT partagent des informations, des bonnes pratiques et des propositions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de la Jamaïque et du Plan de travail 2022-2024 de la COMCYT. Les points abordés sont, entre autres, les suivants :

4.1 L’histoire de la science et la diplomatie scientifique : Renforcement de la coopération régionale en matière de R&D moyennant des approches multidisciplinaires et plurilingues

4.2 Les jeunes: Améliorer les compétences et le niveau de préparation pour l’industrie 4.0 (Académie des jeunes sur les technologies transformatrices de l’OEA)

4.3 La prospective technologique en tant qu’élément des décisions de politiques publiques (Prospecta Americas et les Centres d’excellence sur les technologies transformatrices de l’OEA)

4.4 Cas d’utilisation des technologies transformatrices pour le développement durable des Amériques

4.5 Les infrastructures de qualité et les technologies transformatrices

4.6 Technologies innovatrices et solutions pour une croissance résiliente, durable et inclusive. Interventions de collaboration innovatrices des administrations publiques, du monde universitaire et du secteur privé

4.7 Connectivité et initiatives d’ingénierie dans les Amériques

**5. Résumé des contributions et directives adressées au Secrétariat en vue de l’élaboration d’un livre blanc qui servira de base pour le thème et l’ordre du jour de la prochaine réunion ministérielle**

Les États membres formulent des recommandations au Secrétariat pour l’élaboration d’un livre blanc qui servira de base pour le thème et l’ordre du jour de la prochaine réunion ministérielle.

**6. Autres questions**

Les délégations peuvent soulever d’autres questions, aux fins d’examen par la réunion, ou bien faire part d’annonces, le cas échéant.

1. **RÉSULTATS ATTENDUS**

La dixième COMCYT devrait permettre de recueillir des informations sur les tendances régionales et mondiales dans le domaine de la science et de la technologie, d’identifier les défis, les lacunes et les possibilités du secteur devant être abordés par les ministres. Spécifiquement : (i) les thèmes de la prochaine réunion ministérielle et les orientations à l’intention du Secrétariat pour l’élaboration du livre blanc; (ii) l’analyse des progrès réalisés dans la mise en œuvre des mandats ministériels et les recommandations pour les ajustements à apporter au Plan de travail, si besoin est; (iii) et de recevoir toute proposition d’accueil de la prochaine réunion ministérielle.

**E. STRUCTURE DE LA RÉUNION**

 La dixième COMCYT réunira les autorités sectorielles de la science et de la technologie qui seront représentées au niveau technique et/ou des missions permanentes près l’OEA. D’autres organisations et partenaires pertinents de la COMCYT seront invités à fournir des informations, conformément au Règlement des commissions interaméricaines du CIDI. La réunion se déroulera en séance plénière avec la participation des délégations de tous les États membres de l’OEA.

CIDRP03855F01